

Prolongation

Conseil municipal de la commune d'Akanda : le malaise !



Entre les élus municipaux...



... et le maire de la commune d'Akanda Claude Michel Sezalory, ce n'est pas le parfait amour.

L.R.A.
Libreville/Gabon

Tout porte à croire que le président du conseil municipal, Claude Michel Sezalory, et son équipe de conseillers ont de nombreux points de désaccords en ce moment. À preuve, les débats houleux qui ont émaillé la session ordinaire convoquée le vendredi 28 avril dernier. Et, l'exigence de nombreux documents financiers pour apprécier le compte administratif 2015 et décider de son adoption ou non.

C'EST demain vendredi que les conseillers se sont donné rendez-vous pour examiner le compte administratif de la commune d'Akanda, exercice 2015. À la condition que les préalables (lire ci-dessous) posés soient satisfaits. Car, alors que de nombreuses entités similaires adoptent déjà le budget primitif de l'exercice 2017, les Akandais n'en ont pas terminé avec le compte administratif de l'exercice 2015. Même celui de 2014 fait encore débat. Que se passe-t-il donc à Akanda ?

C'est l'une des questions que les conseillers ont posée au maire central de la commune du nord de Libreville, Claude Michel Sezalory. Car, constatent-ils, le dernier conseil, avant celui du 28 avril dernier, remontait à mai 2015. De M. Sezalory, aucune réponse audible n'est venue. Si ce n'est sa tentative de se dérober, en se réfugiant derrière un ordre du jour qui, a-t-il lancé ce 28 avril-là, ne prévoyait qu'un point : l'examen et l'adoption du compte administratif 2015. Les choses ont finalement dégénéré. Les conseillers, enflammés, ne lâchant rien. Ils ont poussé l'édile à soutenir que certains membres du conseil ont dû mettre la main à la poche pour que « nous puissions nous réunir aujourd'hui. » Une phrase

qui a suscité un tollé dans la salle.

« *Donc la mairie ne fonctionne pas ? Et qu'est devenu le budget voté ?* » Autant de questionnements qui mettent au grand jour les nombreux problèmes dans la commune.

À noter que cette scène se déroule devant la presse. Une présence "intruse" qui n'était d'ailleurs pas du goût de Claude Michel Sezalory. Qui va demander que les débats se poursuivent à huis-clos.

Mais, refus catégorique des conseillers. Se référant au règlement intérieur, ils lui ont rappelé que les sessions municipales sont publiques. Le malaise est tel que l'ambiance a viré à la cacophonie. Et rien ne laisse présager que la prochaine rencontre des élus municipaux, prévue ce vendredi, débouchera, enfin, sur l'examen et l'adoption du compte administratif de l'exercice 2015.

Car, les conseillers ont posé comme préalable la production de documents d'appréciation. La plupart sont financiers. Ils exigent ainsi les états de la masse salariale de la mairie, la mise à disposition des charges locatives, l'état exhaustif des dépenses de la mairie, les décisions prises par le maire portant transfert des crédits, la délibération prise en conseil autorisant le maire à traiter des contrats de baux.

Au percepteur, il a été requis la copie des relevés bancaires de la Caisse de dépôts et de consignation (CDC). Entre autres.

Le maire central s'est engagé à rendre disponibles ces documents hier, mercredi dans l'après-midi.

Mais rien n'est acquis. Les conseillers ayant encore en mémoire une précédente demande de documents qui n'a jamais prospéré. Mais cette fois, ils sont décidés à ne pas se laisser faire si la transparence qu'ils exigent n'est pas au rendez-vous. Affaire à suivre.

Avec
DUO
TOUT EST EN ILLIMITE

Frais d'installation ADSL et FIXE Gratuits
du **25 Avril** au **31 Mai**

INTERNET ILLIMITE + **FIXE À FIXE ILLIMITE** + **GRATUIT**

*Les appels fixes vers fixes nationaux sont gratuits 24h/24

www.gabontelecom.ga / téléphone : 222